69

Mission Permanente de la
République de Côte d'Ivoire
à Genève

République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

16ème SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
Genève, du 22 avril au 03 mai 2013

2èME PASSAGE DU BANGLADESH A L'EPU

GENEVE, LE 28 AVRIL 2013

DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE

Orateur: M. Moriko Tiémoko

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire accueille chaleureusement la délégation du Bangladesh et la félicite pour la présentation détaillée de son rapport national, au titre du 2ème cycle de l'Examen périodique universel.

Ma délégation a pris connaissance du document avec intérêt et salue le processus inclusif qui a conduit à son élaboration.

Monsieur le Président,

Les avancées enregistrées par le Bangladesh depuis son passage au premier cycle de cet examen sont à saluer et à encourager, notamment en matière de ratification de Conventions internationales et de mise en place de nouvelles dispositions légales en matière de Droits de l'Homme.

Toutefois, la problématique des Droits de l'homme étant un processus continu, beaucoup de défis restent encore à relever.

A cet égard, ma délégation voudrait relever quelques éléments qui transparaissent dans les informations collectées en vue de cet examen, concernant notamment la faiblesse de la politique de lutte contre la discrimination à l'égard des femmes qui ne garantie toujours pas l'égalité dans les domaines de la santé, de l'emploi de la justice et l'éducation, au regard du faible taux de scolarisation des petites filles.

Elle voudrait donc recommander au Bangladesh ce qui suit :

- renforcer les mesures prises pour réduire les disparités entre hommes et femmes dans le pays, particulièrement dans l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux soin de santé ;

- lutter effectivement contre toutes les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes sur son territoire.

Je vous remercie.